



## Municipalité de Rivière-à-Pierre

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Rivière-à-Pierre tenue au centre communautaire le 8 octobre 2019 à 19h30, à laquelle étaient présents monsieur Alain Lavoie, maire suppléant, madame Danielle Ouellet, conseillère et messieurs les conseillers Denis Bouchard, Jacques Goyette, Jason Gauvin-Landry et Patrick Delisle formant quorum.

Était également présente madame Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe.

Était absente : Mme Andrée St-Laurent, maire

### Résolution 2019-10-160

#### 5.1 Soutien à la campagne de sensibilisation intitulée « Municipalités alliées contre la violence conjugale »

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet

Et résolu à l'unanimité des membres présents

De proclamer Rivière-à-Pierre municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée

  
Alain Lavoie, maire suppléant

  
Mélanie Vézina, directrice générale  
et secrétaire-trésorière adjointe